



## Fiche PP53TER

## PRATIQUES PROFESSIONNELLES

## CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE LES PROJETS PERSONNALISÉS A L'AUNE DE LA NOMENCLATURE SERAFIN - PH



Date (s) : les 12 et 13 juin 2025	Lieu : URIOPSS IDF	Durée : 2 jours (14 heures)	Tarif adhérents : 620 €
-----------------------------------	--------------------	-----------------------------	-------------------------

### Contexte :

Le secteur du handicap se retrouve confronté à un changement de paradigme en passant d'une logique de place à une logique de réponse personnalisée aux besoins repérés. La mise en place de la nomenclature Sérafin PH doit être pris en compte dans l'accompagnement des publics. L'intégration de cette nomenclature dans l'écriture du projet personnalisé devient indispensable.

### Objectifs de la formation

- ◆ Connaître le contexte d'évolution du projet personnalisé à l'aune de Sérafin PH.
- ◆ Mesurer l'impact de la nomenclature Sérafin PH sur les projets personnalisés.
- ◆ Maîtriser les étapes d'élaboration et de suivi d'un projet.
- ◆ Se doter d'outils pour mettre en œuvre les projets personnalisés.

### Programme

#### I. L'élaboration d'un langage commun

- ◆ Notions clefs.
- ◆ Eléments de contexte.

#### II. L'évolution des politiques publiques

- ◆ Les lois de 2002, de 2005, de 2009 et de 2015.
- ◆ Les rapports : Vachey-Jeannet (octobre 2012) ; Piveteau (juin 2014).
- ◆ La réforme de la tarification (SERAFIN-PH).
- ◆ Les concepts clés à considérer : la désinstitutionnalisation ; l'inclusion accompagnée ; parcours sans rupture ; une réponse coordonnée et personnalisée ; une évaluation des besoins ; une déclinaison en prestations.

#### III. Le cadre du projet

- ◆ Définitions, principes et sens.
- ◆ Réglementation du projet personnalisé.
- ◆ La méthodologie de projet :
  - étapes,
  - recommandation ANESM,
  - rôle du référent,
  - outils.

#### IV. De la méthodologie de projet à l'élaboration du projet

- ◆ Les différents niveaux d'évaluation.
- ◆ L'identification des besoins en s'appuyant sur les composantes proposées dans SERAFIN – PH.
- ◆ Le processus d'élaboration du projet personnalisé.

**Public :** Toute personne appelée à mettre en œuvre le projet personnalisé

**Prérequis :** Aucun

**Modalités et délais d'accès à la formation :** Inscription via le formulaire en ligne jusqu'à deux semaines avant la formation; deux jours si la formation est confirmée, sous réserve de places disponibles. La formation se tient à partir de 3 participants inscrits, avec une capacité maximum de 15 participants.

Pour les personnes en situation de handicap, l'Uriopss IDF a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap.

**Méthodes pédagogiques mobilisées :** Alliance de théorie et d'échanges avec les participants sur leurs pratiques. Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier ou dématérialisé. Délivrance d'une attestation de fin de formation.

**Intervenant :**  
**Christian JAVELLE :** Formateur et Collaborateur de l'URIOPSS IDF.

**Méthodes et modalités d'évaluation :** Évaluation des acquis en cours de formation par des études de cas. Évaluation de la satisfaction stagiaire par la remise d'un questionnaire d'évaluation en fin de formation.

Cette formation est également réalisable en intra, dans vos locaux.